

### La ville au défi de la démocratie et des diversités culturelles

Bernard Jouve, 11 janvier 2007

La vie sociale contemporaine est aujourd'hui principalement liée aux possibilités et aux expériences offertes par la ville. Penser les modalités à travers lesquelles la vie urbaine oriente le devenir de la cité et des citoyens, c'est en réalité penser les conditions permettant d'expérimenter l'avenir de tous.

À travers ce cycle de conférences-débats, le Conseil de développement du Grand Lyon, l'ENS LSH et Économie & Humanisme vous invitent à réfléchir sur la condition urbaine contemporaine, entre héritage et avenir.

Ce parcours s'ordonne en trois étapes :

- ✓ hériter de la ville, qui est toujours déjà là, avant les habitants qui se l'approprient ;
- ✓ ordonner la ville, qui ne cesse d'être façonnée par ceux qui la font ;
- ✓ se représenter la ville, dont les images et les symboles se croisent sans limites.

Nous avons souhaité vous offrir, à la suite de chaque conférence, une synthèse sous forme de vade-mecum où vous retrouverez la teneur de l'exposé de nos différents invités, afin de tisser avec vous un lien tout au long du cycle.

Lisez vite ce petit - **trait d'union** -

#### La conférence

Où en sommes-nous après la remise en question du modèle politique centré sur l'État ? Apparues principalement en milieu urbain, la démocratie participative et la diversité culturelle ont-elles transformé le système politique ? La crise du politique se caractérise par une contestation d'un mode d'exercice du politique reposant sur l'autorité et la domination, par une versatilité de l'électorat et un recul des fidélités électorales, par une critique de la monopolisation de l'expertise par l'État et ses administrations, et par une insuffisante ouverture de l'État libéral à l'ensemble des demandes sociales. Il faut y ajouter l'émergence de sociétés civiles revendicatrices, la fragmentation des centres de décisions, l'épuisement des régulations sectorielles face à des problèmes complexes (environnement, exclusion...), l'apparition de nouveaux territoires de mobilisation collective, notamment les villes, et la « transnationalisation »

du système politique, particulièrement en Europe.

Les enquêtes comparatives montrent que c'est moins la remise en cause des valeurs de la démocratie que leur difficile traduction en actes qui nourrit la crise du système politique. Dans ce contexte, la démocratie participative et la diversité culturelle apparaissent comme des aiguillons de la crise, mais aussi des ressources pour y faire face. La démocratie participative est investie d'objectifs extrêmement ambitieux : recréer du lien social et politique, ré-affilier les groupes marginalisés, développer les vertus civiques, passer d'un intérêt général pré-construit et imposé aux citoyens à la recherche d'un compromis soucieux du bien commun.

Quant à la ville, elle est perçue comme un creuset territorial pour cet idéal participatif, selon le postulat que les institutions locales sont davantage poreuses aux demandes sociales. La ville apparaît comme un possible territoire d'émancipation politique par rapport au monopole de la représentation et aux groupes sociaux dominants. C'est en ville qu'il serait possible aux minorités politiques de se faire le mieux entendre par les institutions publiques. C'est à partir de la ville qu'on pourrait le mieux organiser et penser le changement sociétal. En réalité, les études montrent qu'il est extrêmement difficile de traduire dans les faits cet idéal participatif ; et ce, pour plusieurs raisons. Ses objectifs sont souvent confus : simple information de la population, prise de parole du citoyen dans l'élaboration des choix collectifs, ou transfert de pouvoirs vers les citoyens eux-mêmes (Porto Alegre) ? Les processus de participation finissent le plus souvent par consacrer le pouvoir des élus et du personnel spécialisé. Les professionnels de la participation politique perdent, chemin faisant, une bonne partie de leurs racines dans la société civile. La participation, déjà difficile à l'échelle d'un quartier, est extrêmement compliquée à celle de la ville ou d'une métropole. L'idéal participatif se heurte également à l'obligation de prendre rapidement des décisions, et donc de repasser sous les fourches caudines de la représentation politique. Enfin, l'institutionnalisation de la participation conduit à policer son discours et à réduire ses revendications.

Comment intervient la diversité culturelle, la tension entre un groupe dominant et des groupes dominés ? Elle renvoie à des enjeux encore plus radicaux en terme de transformation de l'ordre politique. Elle remet en cause la rente dont bénéficient certains groupes sociaux dans les systèmes politiques contemporains (1). Le groupe dominant est constitué d'hommes, blancs, chrétiens, hétérosexuels, et parlant la langue officielle du pays où ils habitent. Par opposition, on peut identifier les groupes dominés. Que faire pour permettre une ouverture du système politique à ces groupes dominés ? Cette question s'adresse, bien évidemment, aux institutions urbaines, mais en premier lieu à l'État. Sur ces questions, en effet, les villes ont peu d'autonomie. Elles dépendent des régimes de citoyenneté (universalisme à la française, communautarisme, interculturalisme) qui légitiment ou délégitiment les revendications des minorités. Les tentatives de prise en compte des minorités politiques sont dépendantes des alternances politiques. La ville n'est pas le territoire où la diversité culturelle est la mieux traitée. Les innovations dépendent, en effet, de l'idéologie des pouvoirs locaux en place et du degré d'organisation des sociétés civiles. Quelles ont les possibilités d'action des institutions locales ? Elles peuvent identifier des représentants issus des minorités pour leur donner un meilleur accès au système politique, ou favoriser un droit à la reconnaissance et accepter des accommodements pragmatiques. Elles peuvent faire évoluer les administrations pour un meilleur accès aux guichets, pratiquer un recrutement plus ouvert... Un des moyens qui semble privilégié est l'élection de représentants des minorités. En réalité cette élection ne va pas sans risques d'instrumentalisation et d'assignation communautaire. De plus, le fait d'être élu municipal ne garantit pas la participation au cénacle du pouvoir réel. Actuellement, en effet, l'ordre politique est de plus en plus polyarchique en milieu urbain ; les décisions ne se prennent pas forcément dans les instances démocratiquement élues. Par ailleurs, les attentes et les demandes des élus issus des minorités ne sont pas foncièrement différentes ; elles portent essentiellement sur la redistribution de la richesse et la justice sociale. Finalement, il est indéniable que les villes ont un rôle extrêmement important à jouer dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques, et dans la prise en compte de la diversité culturelle et de la démocratie participative. Sous certaines conditions, les villes

1. « Messieurs, je voudrais vous dire que les places, les postes et les salaires, on les prendra, que cela vous plaise ou non » (Michèle Alliot-Marie, Lyon, 16 décembre 2006).

peuvent produire des avancées, certes timides, mais néanmoins réelles. Toutefois, l'asymétrie des ressources et du capital culturel au sein de la société civile demeure le frein le plus important, alors que les différentes échelles spatiales de l'action publique ont beaucoup de peine à se coordonner. Dans le système actuel de gouvernance multipolaire, il est difficile de cerner qui peut traiter efficacement des questions de diversité culturelle et de démocratie participative.

L'équipe organisatrice des conférences  
Lyon, le 30 janvier 2007

## ÉCHO DES DÉBATS

### Accès à la citoyenneté

Une approche féconde est celle de la citoyenneté vue comme un sentiment d'appartenance à un groupe social, à une communauté politique, sentiment qui s'exprime sur un territoire, qui n'est pas nécessairement celui de l'État, qui peut être celui de la ville. Il est intéressant d'appréhender la citoyenneté sous l'angle des conditions de l'accès aux institutions politiques locales, ou nationales.

### Diversité culturelle et nouvelles complexités de la société

La diversité culturelle, qui est une question beaucoup plus moderne que celle de la démocratie, fait apparaître en réalité des demandes classiques de justice sociale adressées à l'État et aux institutions publiques, qui s'expriment en terme d'accès au marché du travail, au logement, aux services... La nouveauté est que ces attentes soient portées non plus par le mouvement ouvrier mais par des minorités politiques.

### Les risques encourus par les Conseils de développement

Leurs membres se frottent au système politique administratif local. Ils en apprennent les habitudes, les règles de fonctionnement, les codes... Sans cela, les Conseils ne pourraient pas fonctionner. Une certaine professionnalisation est donc indispensable, de même que le recours à l'expertise. Pour être intégrés dans un système politique administratif, les problèmes portés par la société civile doivent être formalisés d'un point de vue technique et juridique... Mais on peut imaginer que le recours à l'expertise vienne, non pas en amont mais en aval de la discussion. Face au risque d'instrumentalisation des Conseils, il ne suffit pas de revendiquer son indépendance ; il faut aussi pouvoir mettre en avant des propositions argumentées et opératoires. Une question loin d'être résolue est celle de la composition des Conseils et de leur représentativité de la société locale, y compris de ses minorités.